



l'enseigne

union
des détaillants
neuchâtelois

Dossier de presse

informations destinées aux médias

1^{er} avril 2009



Aller
de l'avant pour
le canton!



Contenu:

1.	Visuel	page	3
2.	Présentation	page	4
3.	Quelques chiffres	page	5
4.	Entretien avec le président de la FNCID	page	6
5.	Entretien avec le président du GNGM	pages	7 - 8
6.	Contacts	page	9



l'enseigNE

union
des détaillants
neuchâtelois

Aller
de l'avant pour
le canton !





Commerces de détail et grands magasins parlent d'une seule voix

L'enseigNE est une première suisse

Etre un interlocuteur de poids, actif et crédible, anticiper les défis du futur: telle est la volonté de l'enseigNE, qui regroupe désormais commerces de détail et grands magasins du canton de Neuchâtel. La réunion de ces deux forces sous une même bannière est une première en Suisse.

La Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail (FNCID) et le Groupement neuchâtelois des grands magasins (GNGM) souhaitent désormais parler d'une seule voix. Prendre son destin en mains, anticiper les défis du futur, répondre aux nouvelles attentes et habitudes d'achat des Neuchâtelois, telles sont les ambitions de l'enseigNE. Son message? « Aller de l'avant pour le canton.»

L'enseigNE veut aussi être un interlocuteur de poids face aux différents acteurs du canton, qu'ils soient partenaires sociaux, milieux politiques ou grand public. Les quelque 400 commerces indépendants et six grands magasins (Coop, Dosenbach-Ochsner, Globus, Jumbo, Manor et Migros) qu'elle regroupe constituent un employeur qui compte dans le canton de Neuchâtel, que ce soit en termes de collaborateurs, de chiffres d'affaires, d'impôts ou d'investissements. L'enseigNE souhaite véritablement œuvrer au service d'un canton fort, offrant des commerces variés, attractifs et concurrentiels.

Depuis une vingtaine d'années, les modes de vie des Neuchâtelois ont considérablement évolué. Leurs habitudes de consommation aussi. L'enseigNE veut les accompagner, les anticiper et s'engager pour un développement économique de toutes les régions du canton, le Haut comme le Bas, le Val-de-Ruz comme le Val-de-Travers. Elargir l'offre et l'assortiment des produits à disposition du consommateur neuchâtelois, créer de nouveaux emplois dans le secteur, obtenir de bonnes conditions cadres: en réunissant les commerces détaillants, qu'ils soient modestes ou plus importants, sous une bannière unique, l'enseigNE souhaite mieux dire, et avec une voix plus forte, les atouts du commerce neuchâtelois.

Si l'enseigNE constitue l'organe rassembleur, les deux associations que sont la FNCID, créée en 1921, et le GNGM, fondé en 1979, conservent néanmoins leur entière indépendance. C'est une union, pas une fusion.

Neuchâtel est précurseur; c'est le premier canton suisse à exprimer une volonté claire et ferme d'agir en faveur de ses commerces, de ses acteurs... et des Neuchâtelois.



Le commerce de détail représente dans le canton:

- 1'179 établissements, dont près de 1'000 ont moins de 5 collaborateurs. (1)
- 7'017 emplois (1)
- 356 millions de masse salariale annuelle (2)
- 2,6 milliards de chiffre d'affaire annuel (3)
- 500 millions d'investissements entre 2005 et 2010 (3)
- 19 millions de TVA par année (3)

1. Source: OFS, recensement des entreprises 2005, les données pour 2008 seront disponibles fin 2009.

2. Source: Office cantonal des statistiques.

3. Estimations



Cinq questions... à Jean-Carlo Zuretti, président de la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail (FNCID)

1. Quelles sont les raisons essentielles qui poussent la FNCID à se réunir sous la même bannière que les grands magasins?

La raison essentielle, ce sont les problèmes que rencontre le commerce de détail dans son ensemble. Nous estimons important d'avoir une identité et une bannière communes pour communiquer vis-à-vis du public comme des autorités, puisque, de manière générale, nous faisons face à des problèmes très semblables.

2. Grands magasins et commerces indépendants n'ont pas, aux yeux du grand public, les mêmes intérêts. Comment allez-vous faire pour parler d'une seule voix?

Nous pensons, au contraire, que chaque commerçant, petit ou grand, a les mêmes préoccupations, soit d'avoir un canton fort, muni de lois modernes – lesquelles devraient correspondre aux nouvelles habitudes des consommateurs – et les mêmes droits concernant les heures d'ouverture des magasins.

3. Vous vous réunissez sous une même bannière, pourquoi aujourd'hui?

Le mouvement de regroupement ne date pas d'aujourd'hui. L'idée a émergé depuis quelques temps déjà. Nous avons constitué un groupe de travail entre commerces indépendants et grands magasins, nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises et sommes arrivés à la conclusion que nous avons intérêt à nous mettre ensemble.

4. Une seule voix pour tout le canton: quelles sont les mesures concrètes, voire individuelles, que vous souhaitez obtenir? Et de qui?

La question est récurrente : nous souhaitons que soient corrigées certaines inégalités. Nous souhaitons également réunir nos idées pour avoir un canton plus fort, pour conserver, voire augmenter les places de travail et pour lutter contre la concurrence des autres cantons et de France voisine.

5. La FNCID et le GNGM vont-ils réellement pouvoir rester indépendants?

Oui, bien sûr: Les deux associations ont des particularités, et chacune souhaite les conserver.



Cinq questions... à José Fernandez-Cavada, président du Groupement neuchâtelois des grands magasins (GNGM)

1. Quelles sont les raisons essentielles qui poussent le GNGM à se réunir sous la même bannière que les commerces indépendants ?

Il ne s'agit pas d'une réunion dans le sens d'une fusion. Lorsque l'occasion se présente, il s'agit, pour un des premiers employeurs du canton, de se faire entendre d'une même voix sur des thèmes qui concernent le commerce de détail et pour lesquels les deux associations ont des intérêts qui convergent. On démontre par là-même que les deux entités ont la volonté de dialoguer et de s'entendre.

2. Grands magasins et commerces indépendants n'ont pas, aux yeux du grand public, les mêmes intérêts. Comment allez-vous faire pour parler d'une seule voix ?

D'où l'importance de démontrer que cette croyance est souvent erronée. La FNCID et le GNGM sont des associations qui soutiennent des intérêts liés au commerce de détail. Les différences existeront certainement encore entre individus, mais les associations qui défendent les intérêts de leurs membres ne peuvent se rapprocher sur certains thèmes et ne pourront le faire à l'avenir que si la majorité leur accorde leur confiance. C'est le cas avec la création de l'enseigNE, et ce sera le cas lorsque nous communiquerons sous la bannière de l'enseigNE.

3. Vous vous réunissez sous une même bannière, pourquoi aujourd'hui ?

Par le passé, il est arrivé à plusieurs reprises que nos positions soient similaires, mais notre communication comme nos efforts étaient dispersés. Nous avons compris qu'il est possible d'être plus performants sur des thèmes touchant le commerce de détail si nous parlons d'une seule voix. Le travail de rapprochement, de réflexion puis de concrétisation est terminé, le moment est donc venu de se faire connaître et de démontrer qu'ensemble nous pouvons être plus efficaces.



4. Une seule voix pour tout le canton: quelles sont les mesures concrètes, voire individuelles, que vous souhaitez obtenir? Et de qui?

Depuis plusieurs années, nous demandons la normalisation des horaires d'ouverture des magasins dans notre canton, c'est l'un de nos principaux sujets de rassemblement. Un pas pourrait être enfin franchi avec les modifications des horaires d'ouverture des commerces, prévues dans la nouvelle loi. L'équité par rapport à nos voisins (cantons et France) est une valeur sur laquelle nos deux entités insistent individuellement, l'enseigNE nous permettra certainement d'être plus et mieux entendus, notamment des pouvoirs politiques.

5. La FNCID et le GNGM vont-ils réellement pouvoir rester indépendants?

L'indépendance de chaque association reste totale. Aucune position de l'enseigNE n'est communiquée tant que la majorité des membres de chaque association n'a donné son accord.

6. Contacts



Jean-Carlo Zuretti, président de la FNCID	tél. 032 725 16 31	mobile 079 442 71 25
Sandrine Rousseil, secrétaire de la FNCID	tél. 032 722 15 40	mobile 079 814 11 62
José Fernandez-Cavada, président du GNGM	tél. 032 924 26 99	mobile 079 817 46 84
Séverine Gutmann, secrétaire du GNGM	tél. 032 722 15 15	mobile 079 471 19 51

Visitez notre site internet: www.lenseigne.ch

